

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

Présents :

- ↳ Anthony Berceau
- ↳ Angélique Osmont
- ↳ Béatrice Aillet
- ↳ Christelle Lavalley
- ↳ Christophe Dupont
- ↳ Dany Duault
- ↳ Elodie Cachet-Mallet
- ↳ Emilie Barrez
- ↳ Gilbert Montaigne
- ↳ Karine Beaussieux
- ↳ Laurent Montéléon
- ↳ Marc Chauvet
- ↳ Yves Lecordier
- ↳ Nathalie Leneveu
- ↳ Olivier Guérard
- ↳ Tommy Hery
- ↳ Yohann Pesquerel
- ↳ Élodie Gérard – Secrétaire de Mairie (début de séance)

Pouvoir :

- ↳ Michel Granger a donné pouvoir à Gilbert Montaigne
- ↳ Charlotte Avoine a donné pouvoir à Yohann Pesquerel

Secrétaire de séance : Elodie Cachet-Mallet

Quorum atteint avec 17 membres élus présents en début de séance à 20h30

Conseil Municipal à huis-clos en raison du contexte sanitaire
Présence des journalistes

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2021
- 2- Vote des Maires délégués Vaubadon et Balleroy
- 3- Présentation d'Élodie Gérard
- 4- Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale
- 5- Autorisation du mandatement des factures d'investissement avant le vote du BP
- 6- Gratuité du loyer « Douceur et Soins »
- 7- Location des salles des fêtes
- 8- Question diverses, tour de table
- 9- Fin de séance à huis-clos (CCAS)

Le conseil approuve le compte-rendu de la séance du 28.01.2021

M. Montaigne conseille d'être vigilant sur la communication du montant des devis si nous envisageons d'en demander un second.

Article 2- Monsieur Le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Vote des Maires délégués sur les communes de Vaubadon et de Balleroy.

Le conseil approuve à l'unanimité l'ajout de ce point.

La Préfecture demande une mise en conformité concernant les Maires-délégués des communes de Vaubadon et de Balleroy.

Monsieur Berceau souhaite conserver un maire délégué sur chacune des communes afin de maintenir la proximité avec les habitants.

Résultats des votes :

- **Candidat pour la fonction de Maire délégué sur Balleroy – M. Anthony Berceau - Maire de Balleroy sur Drôme**

16 Pour / 1 Blanc / 2 Nuls

- **Candidat pour la fonction de Maire délégué sur Vaubadon – M. Yohann Pesquerel - Premier adjoint au maire.**

16 Pour / 3 Blancs / 0 Nul

Article 3 – Présentation d'Élodie GÉRARD

Élodie Gérard remplacera Chantal Lecoq-Beaupré sur le poste de secrétaire-accueil à compter du 15 mars 2021.

Élodie Gérard est déjà présente les mercredis.

Article 4 – Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

La loi NOTRe offre la possibilité aux communes de moins de 1500 habitants de dissoudre leur CCAS et de maintenir une commission d'action sociale.

Ainsi, la Trésorerie suggère de dissoudre le CCAS pour simplifier et rationaliser l'organisation administrative de l'action sociale de proximité.

- Le budget de la commune sera composé de lignes de crédits réservées à l'action sociale.
- Malgré qu'il n'y ait pas de caractère obligatoire, les membres du CCAS ont approuvé la dissolution, le 18 février 2021 (7 Pour / 1 Contre).

L'équipe municipale adopte la dissolution du CCAS (vote 18 Pour / 1 Abstention / 0 Contre)

L'équipe municipale accepte le maintien des membres du Conseil d'Administration du CCAS dans la commission sociale (vote 18 Pour / 1 Abstention / 0 Contre)

Membres de la commission : Anthony Berceau, Elodie Cachet-Mallet, Christelle Lavalley, Charlotte Avoine, Béatrice Aillet, Monique Lehoux, Adeline Guérard, Betty Menetrier-Foliard.

Article 5 – Autorisation du mandatement des factures d'investissement avant le vote du Budget Prévisionnel (BP)

L'exécutif peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Intitulé de l'achat	Montants de la facture	Affectation budgétaire
Elagueuse sur perche	854,10€	215687 – Chap 21
Pots-balconnières	3953,58€	21578 – Chap 21
Bureaux	1904,37€	2135 – Chap 21
Extincteurs	1601,50€	2188 – Chap 21

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le mandatement des factures citées ci-dessus (vote : 19 Pour).

Article 6 – Gratuité du loyer « Douceur et Soins »

Reprise du salon d'esthétique par Madame Amélie Gachelin.

Le Maire propose une exonération de loyer pour les mois de février et de mars 2021 :

- Madame Gachelin prend à sa charge quelques travaux de rénovation/décoration du salon.
- Une remise de loyer avait été accordée à « Pause Douceur » lors de sa création.

Le Conseil Municipal est favorable à l'exonération de deux mois de loyer au bénéfice de « Douceur et Soins », Madame Amélie Gachelin (vote : 19 Pour).

Article 7 – Location des salles des fêtes

Présentation du nouveau contrat de location des salles des fêtes.

Quelques changements :

PRESTATIONS	AVANT		PROPOSITION POUR LES DEUX SITES
	Vaubadon	Balleroy	
Chauffage	80€	40€	60€
Vin d'honneur	30€	Gratuit	Gratuit avec caution
Chèque d'acompte à la réservation	Rien	Rien	50€, encaissés à la réservation (cette somme viendra en déduction du montant total de la location à régler à la remise des clés).

Le conseil municipal a procédé au vote pour confirmer la gratuité de la salle pour les vins d'honneur et le montant du chèque de caution pour les locations (y compris vins d'honneur) :
Vote pour la gratuité de la salle pour les vins d'honneur : 18 Pour / 1 Contre
Vote pour le montant de la caution s'élevant à 300€ : 15 Pour/4 Abstentions

Article 8 – Questions diverses, tour de table

- **Lettre du 15.02.2021 de Monsieur Renard** : Anthony Berceau a fait circuler la lettre de Monsieur Renard à l'équipe municipale afin que chacun puisse en prendre connaissance.
- **Titres de trésorerie pour les salles des fêtes** : Il a été constaté que des titres de trésorerie n'ont jamais été émis. Un point va être fait afin de régulariser la situation.
- **Subvention drapeau** : La collectivité est sollicitée par les portes drapeaux de Cormolain pour participer au financement de leur nouveau drapeau.
Coût du drapeau : 1176€
Proposition de subvention par la commune : 150€

Il est rappelé que les portes drapeaux répondent toujours présent lors des commémorations sur le territoire communal.

L'équipe municipale approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 150€ (vote 19/19).

- **Panneaux « fin de zone 30 » Balleroy** : Les panneaux ont été installés le lundi 22 février 2021.
Vérifier qu'il y ait bien un panneau « fin de zone 30 » au niveau du ralentisseur de la rue des douves.
- **Remerciements** : Anthony Berceau souhaite partager avec l'équipe municipale les remerciements qu'il a reçu au sujet de notre réactivité dans l'exécution de certaines démarches.
- **Distribution des copeaux de bois, le 13 février 2021** : Malgré un affichage sur les réseaux sociaux, le panneau lumineux et le site internet de la commune, la communication a été un peu tardive. La date de distribution a été fixée rapidement en raison des conditions climatiques. Le tas de copeaux commençait à rentrer en fermentation.

Le 13.02.2021, une cinquantaine de personnes ont récupéré des copeaux. Une distribution sur rendez-vous a également été mise en place pour les habitants ayant pris contact avec la Mairie.

- **PLUI** : À la demande de l'Intercom et de la Préfecture, quelques modifications de numérotation ont été établies. Pas de modification de surface.
- **Problème d'équipements chez certains habitants suite à l'augmentation de la pression sur le réseau d'eau potable** : Anthony Berceau va faire le point avec Jérémy Levavasseur, Président du syndicat d'eau.
Chaque foyer doit être équipé d'un réducteur de pression en bon état de fonctionnement pour éviter ce type de désagrément.
- **Camion Benne** : Gilbert Montaigne souhaite qu'on lui communique le prix d'achat du camion.
Anthony Berceau indique qu'un mail avait été adressé à ce sujet. Il reviendra vers M. Montaigne.

- **Suppression d'un poste à l'école de Balleroy** : Yves Lecordier demande à l'équipe municipale ce qu'elle pense de la fermeture de classe qui doit avoir lieu à l'école de Balleroy. Et pourquoi beaucoup de parents retirent leurs enfants de l'école ?
 - La Municipalité a été avertie tardivement de cette suppression de poste. Le chargement par classe passera de 22 enfants à 22,5.
 - A l'échelle du Département, c'est 1200 enfants en moins dans les écoles primaires. Une étude démographique est en cours au niveau d'Isigny-Omaha-Intercom.
 - Anthony Berceau précise que l'académie a évoqué la possibilité de regrouper les sites de Balleroy et de Litteau en cas de baisse importante des effectifs.

Le scolaire étant une compétence intercommunale, M. Pesquerel invite M. Lecordier à se rapprocher de Mme Gady-Duquesne, en charge des affaires scolaires à l'Intercom.

- **Servitude de passage au niveau de l'école de Balleroy (site du bas) – Bâtiment à vendre** : La vente d'un bien entraîne la transmission des servitudes avec la propriété des biens.
- **Signalisation château** : Le château souhaite qu'on travaille sur la signalétique du château dans la commune. Réflexion à mener.
- **Logiciel de gestion Mairie** : Réflexion en cours pour le changement d'un logiciel dont le coût est moins élevé et dont la secrétaire-comptable connaît déjà les principales fonctionnalités.
- **Devis de l'entreprise Mouton Maçonnerie pour la rénovation du mur du cimetière qui longe la mairie jusqu'à la salle des fêtes (Vaubadon) :**

Ancien devis	Nouveau devis
Rénovation de la face intérieure	Rénovation des faces intérieure/extérieure et du chapeau
21 113,81€	30 290,81€

Devis valable 3 ans

Le conseil municipal donne son accord pour le devis de rénovation du mur côté salle des fêtes pour un montant de 30 290,81€.

- **Protection incendie des bâtiments communaux** : L'entreprise Desautel intervient en ce moment sur la remise aux normes des bâtiments.
- **Entretien des bâtiments communaux** : Suite à la visite de l'Apave, M. Berceau a fait le point avec les agents techniques de la commune pour veiller à la maintenance des équipements des bâtiments communaux.
- **Travaux route du Pivet, réalisés par la carrière** : L'entreprise Girard et Fossez et Cie a commencé les travaux. Les travaux sont prévus sur toute l'année 2021.

Fin de séance à huis-clos